

Lettre du Père Général pour la Solennité de l'Immaculée Conception de l'année 2016

Rome, le 8 décembre 2016
Prot. n° 198/2016

Chers frères,

Cette année nous célébrons notre fête patronale entre deux grands événements, qui, selon la Providence Divine, sont vécus par toute notre Congrégation.

Premièrement, la canonisation tant désirée de notre Père Fondateur, Saint Stanislas de Jésus et de Marie Papczyński, célébrée le 5 juin dernier. De cette canonisation, nous puisons sans cesse force et inspiration, non seulement en faisant mémoire de cette grâce, mais en la « prolongeant » par de nombreuses cérémonies d'action de grâces dans nos provinces, vicariats et paroisses.

Deuxièmement, le chapitre général, dont les fruits seront importants pour toute notre Congrégation. Il commencera le 6 février et se terminera, selon les prévisions, le dimanche 26 février 2017.

Considérons de plus près ces événements, dans l'action de grâces pour la canonisation – manifestation de la miséricorde divine – et en suppliant Dieu de nous accorder la grâce de l'obéissance à l'Esprit Saint pendant le chapitre général et après.

A l'école de la Mère de Dieu Immaculée

Les paroles du Pape François, prononcées lors de l'homélie de la messe de canonisation, ont touché le cœur de beaucoup d'entre nous. Dans la vie de notre Père Stanislas a resplendi la victoire de Dieu sur la souffrance et sur la mort. Il a été étroitement uni à la Passion du Christ et en Lui la force de la Résurrection du Christ s'est manifestée. En cela, notre Fondateur est devenu témoin du mystère de la Résurrection pour toute l'Eglise et pour nous, ses fils spirituels, qui vivons en elle. Selon le Pape François, cet évangile d'espérance « découle du mystère pascal du Christ et rayonne de sa Face, qui nous révèle Dieu le Père, consolateur des affligés ».

C'est à l'école de Marie, Mère de Dieu, l'Immaculée, que notre Père Stanislas a appris à vivre une union étroite au Christ souffrant, crucifié et ressuscité. Marie est le chef d'œuvre de la Miséricorde Divine. Elle fut plongée dès sa Conception dans la vie de la Sainte Trinité, formée par le Père dans l'Esprit Saint pour être Mère du Fils de Dieu. Elle a toujours été à l'écoute de la Parole de Dieu et lui fut obéissante. Elle fut, pour notre Fondateur, le modèle de l'homme nouveau, du vrai disciple du Christ. C'est pour cette raison qu'il a écrit, en s'inspirant des paroles de Saint Ambroise « Marie était telle que sa vie pouvait être une école pour tous » (*Prodomus Reginae Artium*). Et dans les méditations *Inspectio Cordis* il ajoute « O mon âme, jusqu'à présent tu n'as fait usage que de livres qui traitaient divers domaines de la connaissance, aujourd'hui, parcours le nouveau Livre, toujours actuel, encore caché (à notre esprit) : la Très Sainte Mère de Dieu, ce Livre que Dieu lui-même a réalisé, écrit et embelli. Pourrais-tu trouver ailleurs quelque chose que tu ne trouverais pas en Marie ? Est-ce que quelqu'un pourrait t'apporter davantage que ce que possède Marie ? Elle est le Livre de toutes les vertus et de toutes les perfections, qui comprend autant de chapitres que de vertus. En feuilletant ce Livre, applique-toi tout entier à l'étudier et recueille les fleurs si indispensables à ta vie ».

En contemplant la Mère de Dieu, nous retrouvons le chemin de notre vocation, et dans le mystère de son Immaculée Conception, nous reconnaissons le charisme de notre communauté religieuse. Dans ce contexte, les Paroles de Saint Jean Paul II, adressées en 1993 à notre Congrégation à l'occasion du Chapitre Général, prennent une signification toute nouvelle : « Chers Pères Mariens, votre Congrégation est consacrée à l'Immaculée Conception de la Vierge Marie et sa spiritualité est remarquablement et radicalement mariale. Il ne s'agit pas ici uniquement d'une dévotion religieuse, toujours actuelle et indispensable, mais aussi d'un programme ainsi que d'un idéal de vie qui comprend tout, dont l'action apostolique. Que votre regard soit donc toujours fixé sur Marie. Que chacune de vos décisions, de vos initiatives apostoliques soit en conformité avec son Cœur immaculé et douloureux ». C'est à l'école de Marie, dans l'Esprit Saint, que s'est déroulée la vie de notre Père Stanislas. Grâce à cela, il est devenu, comme Marie, témoin de la résurrection, signe que la miséricorde du Père est plus forte que la mort et le mal de ce monde. C'est bien de cette manière, comme lui, que nous vivons, que nous sommes présents dans l'Eglise et que nous la servons.

Le Chapitre Général 2017

Le Chapitre Général, en lien avec les chapitres provinciaux et vicariaux généraux, est un temps particulier pour notre Congrégation. Si nous nous confions, ainsi que toute notre Congrégation, à Jésus, le Maître de l'histoire, ces moments importants prendront une dimension « salvatrice » dans notre histoire ; et le temps mesuré par la montre – *chronos*, deviendra alors un temps de salut, un espace opportun et favorable à l'action de l'Esprit Saint dans notre vie – *kairos*. Nous avons, en tant que

Congrégation, des signes visibles que nous vivons dans un temps de salut, et que Dieu, dans sa Providence, dirige notre Congrégation et la comble de Sa Bénédiction. Il suffit de se rappeler de la canonisation, don reçu de Dieu, lors du Jubilé extraordinaire de la Miséricorde. J'ai confiance que ce Chapitre Général, ainsi que les chapitres locaux, nous les vivrons dans un esprit de foi et de soumission à Dieu, Maître de l'histoire. C'est pour cela que dans la lettre de convocation au Chapitre Général 2017, j'avais demandé à tous mes frères et à chaque communauté de prier chaque jour. D'abord, à partir du 15 août de prier à l'intention de la Congrégation avec les paroles du Bienheureux Georges Matulaitis-Matulewicz, et ensuite, juste avant le Chapitre, à partir du 27 janvier 2017 (fête du Bienheureux Georges), de réciter une neuvaine par l'intercession de notre Père Stanislas, soit dans le cadre des prières propres à la Congrégation, soit à leur place.

Le prochain Chapitre Général, en plus de mettre en œuvre les bus définis dans nos décrets (K237), aura la tâche difficile, pleine de responsabilités, de travailler sur les constitutions et le Directorium. Je rappelle que le Chapitre Général précédent, vécu à Rome du 4 au 19 février 2011, avait mis en vigueur dans le décret n°3 l'obligation pour le Supérieur Général et son Conseil, de créer une commission pour les Constitutions et le Directorium. Sa mission est de les réviser ainsi que de proposer d'éventuels changements et rédactions qui devront désormais s'inscrire dans les Constitutions et le Directorium. En accord avec le décret, la commission doit présenter les résultats de ses travaux au prochain Chapitre Général. C'est pour cette raison que nous prévoyons de rallonger d'une semaine le temps de travail du Chapitre, qui durera donc trois semaines au lieu de deux. J'ai confiance, que les débats vont tous nous raffermir dans notre vocation et que le Chapitre fera aboutir des normes juridiques qui, de manière appropriée à notre temps et en accord avec notre propre conscience, manifesteront bien le charisme de notre Communauté religieuse. Je rajouterai encore que les travaux sur nos constitutions répondent aux attentes de l'Eglise, qui, dans ses plus récents documents nous demande une telle fidélité créative : « Il apparaît aujourd'hui nécessaire pour tous les Instituts de *renouveler leur considération de la Règle*, parce que, dans cette dernière et dans les constitutions, un itinéraire est tracé pour la *sequela Christi*, correspondant à un charisme propre authentifié par l'Eglise. Une plus grande prise en considération de la Règle ne manquera pas de donner aux personnes consacrées des critères sûrs pour chercher les formes appropriées d'un témoignage qui réponde aux exigences de l'époque sans s'éloigner de l'inspiration initiale (*Vita consecrata* n° 37).

Chers frères,

La Solennité de l'Immaculée Conception a pour nous une importance particulière : aujourd'hui nous renouvelons nos vœux religieux, priant les uns pour les autres, nous manifestant de la bienveillance et prenant soin les uns des autres. N'oublions pas nos frères âgés, malades et ceux qui, durant cette année, ont quitté ce monde, entrant dans la Maison du Père. En tant que communauté religieuse, nous sommes unis par les liens de la foi, de l'espérance et de la charité, vivant d'un même charisme. Nous rendons grâces à Dieu Miséricordieux pour le grand don de la canonisation de notre Père Fondateur et nous confions au Saint Esprit nos Chapitres (Général et Provinciaux). Nous sommes conscients que tout dépendra de notre accueil à la lumière de l'Esprit Saint et à la docilité à ses inspirations. Aujourd'hui spécialement, je confie toute notre Congrégation au Dieu de Miséricorde et à l'intercession des saints et plus particulièrement à l'intercession de Marie Immaculée et à notre Père Fondateur Stanislas ainsi qu'au Bienheureux Georges, rénovateur de notre Congrégation.

Immaculata Virginis Mariae Conceptio sit nobis salus et protectio!

Père André Pakula MIC
Supérieur Général